

ASSURANCES VOYAGE

Il convient de distinguer 2 types de garanties :

- **Les garanties d'assurance vous protègent dans tous vos déplacements.** En cas de sinistre, le remboursement a posteriori interviendra sur le montant total du voyage. Elles couvrent le décès, l'invalidité, l'annulation ou le retard, les bagages, la responsabilité civile...). Pour en bénéficier, vous devez, selon les banques, avoir réglé totalement ou partiellement avec votre carte bancaire vos voyages, votre location...
- **Les garanties d'assistance vous permettent d'avoir un interlocuteur privilégié, 24h/24 et dans le monde entier.** Elles couvrent les frais médicaux en cas de blessure, d'accident ou de maladie, le rapatriement médical, le retour anticipé... Pour en bénéficier, la possession d'une carte bancaire en cours de validité suffit, même si vous n'avez pas payés votre voyage avec votre carte. Vous devez contacter l'assistance avant d'engager des dépenses.


Dans certains cas, **une franchise peut s'appliquer selon le type d'assurance ou de garantie d'assistance concerné.** Cette franchise peut varier de 70 € à plus de 200 €.

Avant d'engager des dépenses supposées couvertes par votre carte bancaire, il est toujours préférable de contacter la plateforme d'assistance disponible 24h/24 et 7j/7.

Dans certaines situations, les frais sont directement payés par l'assurance et dans d'autres le titulaire de la carte est indemnisé après présentation des justificatifs.

Les garanties en fonction du niveau des cartes


- **Les assurances concernées :**

	Visa Classic Mastercard standard	Visa Premier / Visa Infinite Mastercard Gold / Mastercard Platinum
Carte		
Décès invalidité/infirmié permanente accidentelle	Oui	Oui
Retard de transport	x	Oui
Retard, perte, vol ou détérioration de bagages	x	Oui
Responsabilité civile	x	Oui
Véhicule de location	x	Oui
Modification annulation de voyage	x	Oui
Interruption de voyage	x	Oui
Neige et montagne	x	Oui

- **Les garanties d'assistance :**

	Visa Classic Mastercard standard	Visa Premier / Visa Infinite Mastercard Gold / Mastercard Platinum
Carte		
Décès, maladie ou blessure de l'assuré	Oui	Oui
Retour anticipé de l'assuré	Oui	Oui
Assistance en cas de poursuite judiciaire à l'étranger	Oui	Oui
Aide à la poursuite du voyage	x	Oui
Acheminement d'objets (médicaments, lunettes)	x	Oui

- **Service d'urgence :**

	Visa Classic Mastercard standard	Visa Premier / Visa Infinite Mastercard Gold / Mastercard Platinum
Carte		
Mise à disposition d'une carte provisoire à l'étranger	x	Oui
Dépannage en cas de perte ou de vol	x	2 000 €

**Les cartes Visa Infinite et MasterCard Platinum offrent une portée de garanties identique à celle de la Premier ou Gold. La différence porte sur les plafonds de couverture et les seuils de franchises.*

Pour participer au stage il faut obligatoirement la licence FF GOLF. A retirer dans vos clubs ou inscription sur le site de la FFG Cliquez sur le lien <https://www.ffgolf.org/Se-licencier/Je-commande>

